

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC Beauce-Centre
Municipalité de Saint-Alfred

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,

Émilie Gagné **de la susdite municipalité,**
(Directrice générale)

QUE le conseil municipal de Saint-Alfred a adopté à sa séance ordinaire du

Lundi 4 décembre 2023 à 19h30
À la salle du conseil municipal situé au 9, route du Cap, Saint-Alfred

La résolution numéro 202312-07 qui détermine les dates de ses séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2024.

QUE les dates adoptées sont les suivantes :

15 janvier 2024	6 mai 2024	9 septembre 2024
5 février 2024	3 juin 2024	7 octobre 2024
11 mars 2024	8 juillet 2024	4 novembre 2024
8 avril 2024	19 août 2024	2 décembre 2024

DONNÉ à Saint-Alfred ce 5^e jour du mois de décembre deux mille vingt trois.



Directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussigné, Émilie Gagné, directrice générale et greffière-trésorière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant le 5e jour du mois de décembre 2023, à chacun des endroits suivants : Site internet et sur le babillard extérieur à l'Hôtel de Ville.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 5^e jour du mois de décembre deux mille vingt trois.



Directrice générale